Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260710-DE26_87-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 08/07/2026

Date de la convocation : 2 juillet 2026
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le 8 juillet 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de la Ville de BETTON, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François BROCHAIN, Maire.

PRÉSENTS (28) : F. BROCHAIN, Maire, V. FRABOT, F. MIGNON, S. CHERIF, T. FELIX, A. AMAR, K. LEPINOIT-LEFRÊNE, G. JOSSELIN, Adjoints,
F. CABEDOCE, C. CACHEUX, M. DELASSUE, E. DELPY, A. DEWAS, P. DOUDARD, C. DUBOST, A. GORCE, S. LABOUX MORIN, O. LE MOIGN, J.-Y. LOURY, C. MORIN SAUVÉE, P. NAVELLOU, N. RAOULT, N. ROUSSELOT, A. BIDAULT, P. CORNICHET, N. JAOUEN, S. LAPIE, M. PARAIRE, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS (5) : S. HILLION, S. ROUILLARD, H. KERIVEL, E. PIRET, T. TOTO-ZARASOA

PROCURATIONS DE VOTE (4) : K. LEPINOIT-LEFRÊNE (S. HILLION), E. DELPY (H. KERIVEL), C. DUBOST (T. TOTO-ZARASOA), N. ROUSSELOT (E. PIRET)

P. DOUDARD a été nommé en qualité de secrétaire de séance.

N°	Intitulé de la délibération	Rapporteur
26-87	ASSOCIATION ILLE ET DEVELOPPEMENT – DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT	**MAIRE**

L'association « Ille et Développement » porte un chantier d'insertion composé de sept salariés permanents pouvant accueillir 24 salariés en insertion.

Le chantier a pour objectif de recruter des personnes orientées par les travailleurs sociaux, rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi en raison de problématiques de santé, de leur situation sociale, familiale ou matériel » en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle durable.

Il revient à la Ville de BETTON de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Il est proposé de désigner Mme Virginie FRABOT comme déléguée titulaire et M. Antoine GORCE comme délégué suppléant auprès de cette association.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **DE DESIGNER** Mme Virginie FRABOT comme déléguée titulaire
- **DE DESIGNER** M. Antoine GORCE comme délégué suppléant.

Mise aux voix, la délibération est adoptée par 27 voix pour et 5 abstentions.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260710-DE26_87-DE

A BETTON, LE 8 JUILLET 2026

Le Secrétaire de séance,

Patrick DOUDARD

Le Maire,

François BROCHAIN